

BOU ESSAY





» Page 5



» Page 11



» Page 12



» Page 13

MAIRIE DE BOUESSAY

📍 Route de Grez-en-Bouère, 53290 Bouessay

☎ 02 43 70 80 22

✉ mairie.bouessay@wanadoo.fr

RETROUVER L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE
SUR LE SITE DE LA MAIRIE :

www.bouessay.mairie53.fr

Mise en page: Dominique Daubias et
Mickaël Lamy

Photo de couverture: Océane Gastinel

Impression:
Imp. CORNUEL - Z.A. du Prieuré
72430 Chantenay-Villedieu
02.43.92.80.48



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Les lundis et vendredis:

De 13h30 à 17h

Les jeudis et samedis de 9h à 12h

et le mardi de 13h30 à 18h

(fermée le mercredi)



MAIRE



PIERRE PATERNE

MOT DU MAIRE

Nous voilà déjà en cette fin d'année 2018. Ce sera mon premier bulletin. Une année mouvementée au sein de votre conseil municipal qui vous a conduit à vous rendre aux urnes le 23/09/2018. Je voulais adresser mes remerciements aux Bouesséennes et Bouesséens pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Nous nous sommes mis au travail et je voulais vous rassurer, aucun dossier n'a été bloqué. La rentrée scolaire s'est bien passée. Les enfants sont accueillis à la garderie. Le RPI (regroupement pédagogique intercommunale) est à l'étude. Une décision sera prise après concertation avec toutes les parties concernées début 2019. Les travaux d'assainissement sont en attente de financements. Le projet de PLUI-H en charge de la communauté de communes est en discussion avec les différents partenaires. Pour nos finances, le mot rigueur est de circonstance. Les élus montrent l'exemple. Bien entendu la gestion du quotidien est assurée par vos représentants. Les travaux de la réfection de gouttières de l'église sont achevés : coût de ceux-ci 17320 TTC ...

Le sous préfet nous a rencontrés le 14 novembre 2018 et nous a assurés de son soutien dans les différentes actions que nous pourrions engager et je l'en remercie. Nous n'hésiterons pas un seul instant à le solliciter et ce dans l'intérêt de nos finances.

Nous travaillons avec la communauté de communes sur les différents dossiers qui incombent à notre collaboration, partenariat indispensable et souhaitable pour un service apporté à nos habitants qui ne serait pas possible autrement.

Je voudrais remercier les membres des différentes associations qui participent au lien social et à l'animation de notre commune. Un grand bravo à vous.

Merci aux agents municipaux qui, pendant cette période ont assuré leur rôle de service public auprès de nos habitants.

J'ai souhaité laisser la parole aux enfants et la transcrire dans ce bulletin. D'abord nous sommes en fin d'année et Noël c'est leur fête, ensuite il me semble intéressant d'avoir leur perception sur le fonctionnement de notre société.

Les 3 adjoints, Nathalie et moi avons rencontré les enfants de l'école pour avoir leur avis sur le fonctionnement de notre commune et les questions étaient pertinentes. Je vais vous les énumérer :

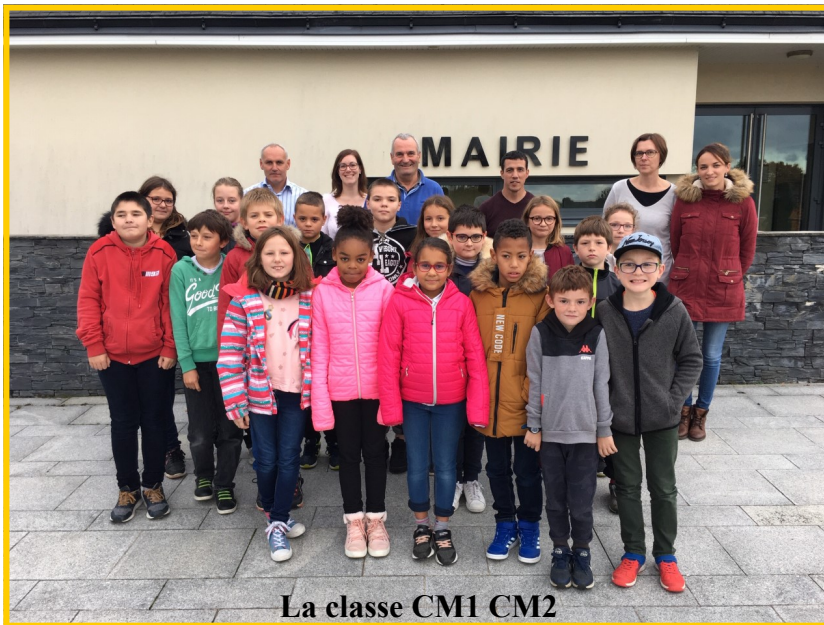
Jordan: *Pourquoi avez-vous voulu être maire? Les habitants ont voté et ensuite le conseil municipal a élu le maire. J'ai accepté cette fonction car je trouvais le challenge intéressant et j'avais du temps libre.*

Mélissa: *Quels sont les qualités de ce métier et vos horaires de travail? Ce n'est pas un métier mais une fonction représentative. Les qualités avoir le sens de la communication et être proche des habitants. Pas d'horaire fixe, beaucoup de réunions.*

Mathis: *Est-ce dur d'être maire? Oui et non; j'ai accepté la fonction, je savais que ce ne serait pas facile. On ne peut pas toujours répondre favorablement aux demandes des habitants mais on fait le possible.*

Violette: *Quel est le rôle du maire et des conseillers dans la commune? Le maire organise les réunions de conseil municipal, gère les dossiers, règle les problèmes quotidiens. Les conseillers travaillent en commissions et votent les décisions au conseil municipal.*

Emma: *Combien y a-t-il de conseillers? Nous sommes 15 car la commune a moins de 1000 habitants. Mme Bruand explique le rôle de chacun.*



La classe CM1 CM2

Mathéo: Est-ce que c'est ennuyant d'être maire et pourquoi il n'y a pas de piste de skate park? *On a pas le temps de s'ennuyer car on a pleins de travail. Pour la piste, la commune n'a pas les moyens.*

Lucas: Avez-vous beaucoup de documents à remplir? *Oui le maire a beaucoup de papiers à remplir, mais sans Nathalie, notre secrétaire se serait plus compliqué.*

Camille: Pour qui travaillez-vous? *Pour le habitants de la commune. On explique pourquoi on fait ou on ne fait pas tels ou tels travaux.*

Eya: A quoi sert la mairie? *C'est le lieu ou sont prises les décisions et ou les habitants peuvent venir à notre rencontre.*

Clément: Utilisez vous beaucoup l'ordinateur? *Tous les jours, car tous est sur l'ordinateur.*

Violette: Etes vous toujours à la mairie même le week-end? *Non car il faut garder du temps pour soi. Mais il peut arriver que l'on soit pris le week-end.*

Clément: Y aura-t-il une manifestation pour le prix de l'essence à Bouessay? *Non.*

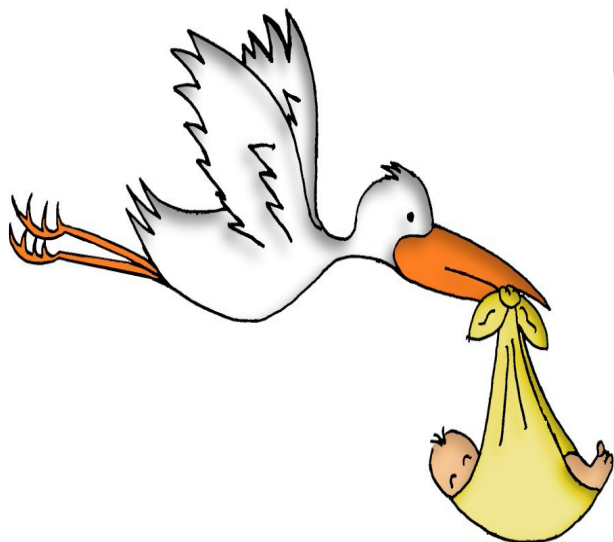
On remarque que les questions étaient judicieuses et semblables à celles des adultes. Merci à eux et à leur enseignante Hélène Tulleau.

Je tiens à remercier les 3 adjoints et l'équipe municipale pour leur engagement.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitent de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez vous aux vœux qui auront lieu le 25/01/2019 à la salle communale à 20h.



L'équipe municipale



DÉMOGRAPHIE



NOUVEAUX ARRIVANTS À BOUESSAY

C'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli sur notre Commune :

Mr LETARD	Les Guettières
Mr ROBIN	8 grande rue
Mr BOUTTIER	12 rue de l'église
Mr TARIN	26 rue de souvigné
Mr HARIVEL	7 rue du colombier
Mr POUILLE Mme DENIS	44 rue de sablé
Mr BRUIDE Mme HERIVEAU	2 allée des mésanges
Mr BOHION	6, rue de l'église
Mr CADOT	1, rue des violettes
Mr et Mme COULIBALY	12, rue du grez
Mr FERRAND et Mme CHATIR	Les Chênets
Mr et Mme DJENGUE	17 rue de souvigné
Mr GEFFRIAUD Mme RENARD	5, rue de la rochette
Mr et Mme LAGET	10, rue des violettes
Mme LE DEUN	2, rue de sablé
Mr et Mme RIAC	7 rue de sablé
Mr GEORGES	23 rue du colombier
Mr JULIOT Mme ROBBA	Rue Charles petit
Mme DUPAILLON	La maison rouge
Mme BOUGEANT	4 allée de la Fuie

Nous vous invitons, d'ores et déjà, à un vin d'honneur servi à l'occasion des Vœux du Maire le vendredi 25 janvier 2019 à 20h00 à la Salle Communale – Impasse St Laurent (près de la Place de l'Eglise). Bien entendu, tous les habitants de la Commune sont également conviés à venir partager cette soirée.

ILS SONT NÉS

Ambre ADOBET 16 février 2018
 Erwan MOUAZE 01 mars 2018
 Ambre PROUX 9 mars 2018
 Mady COULIBALY 7 juillet 2018
 Jade SEPTSAULT 15 juillet 2018
 Loucas LE NY 18 juillet 2018
 Célestin MERLIN 28 juillet 2018
 Manon OFFRET 28 août 2018
 Ilyana BOISRAMÉ 3 octobre 2018
 Lucie GUILLET 13 octobre 2018
 Noémie DAUNAY 25 octobre 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

REGNIEZ René 21 juin 2018
 CHARLES Annick 19 juillet 2018
 THIBAUT Catherine 31 juillet 2018
 FRETEAU Lucien 28 octobre 2018

« La municipalité est reconnaissante du travail de ses deux employés communaux et compatie à la douleur des familles suite au décès de Mme Thibault et de Mr Fréteau »

L'ÉCOLE LA CLÉ DES CHAMPS



L'école dirigée par Mme Hélène Tulleau compte 72 élèves répartis en 3 classes :

* PS-MS-GS enseignante Lise Texier - ATSEM Monique Achour

* CP-CE1 enseignant Jimmy Daraize

* CE2-CM1-CM2 enseignante Hélène Tulleau

Depuis l'arrêt des TAP, les horaires sont de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il n'y a pas d'école le mercredi mais la municipalité a organisé une garderie de 7h30 à 12h30 encadrée par une employée municipale Mme Monique Achour.



Comme par les années passées, une fois par mois, les élèves de maternelle-CP et CE1 observent la nature avec leurs enseignants dans la zone humide située derrière l'école. Petits et grands participent également à un atelier cuisine 3 fois par an pour confectionner des gâteaux destinés aux ventes organisées par l'APE. Cette activité corrobore l'envie des enseignants de décroisser le système des classes et par conséquent de favoriser le fonctionnement en tutorat. Ainsi les grands renforcent leur confiance en eux en se valorisant auprès des plus jeunes et les petits ont accès aux connaissances sans passer par l'adulte. A la dernière séance, ils ont pu écouter leurs aînés leur lire des histoires.

Chaque classe profite en outre :

- D'une sortie culturelle une fois par mois à Sablé ou à Château Gontier. Ils ont ainsi pu assister à un spectacle de magie moderne intitulé « le déluge » le 8 novembre au centre culturel.
- D'un accueil à la médiathèque intercommunale une fois par mois à l'espace Mayenne
- D'initiation à un sport (à partir du 17 décembre) encadré par un animateur de la Communauté de Commune soit l'escalade pour les CP-CE1 et l'escrime pour les CE2-CM1-CM2
- De la mise à disposition d'une salle de sports pour les maternelles

Depuis cette année, Monsieur Joël Cruchet dispense des séances de sophrologie. Les enfants pourront profiter de 6 séances par classe. Et toute l'année, l'Asie sera à l'honneur au cours de toutes les activités scolaires et extra scolaires



Les grandes manifestations :

* Balade de Noël 8 décembre 17h30

* Défilé de Carnaval dans les rues de Bouessay 8 mars

* Fête de fin d'année sur le thème de l'Asie fin juin.



LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS UN TOUT À L'ÉGOUT

QUIZZ : Qu'est-ce qu'un réseau d'assainissement?

Un vide-ordures

Un réseau de canalisations appartenant à une collectivité qui a pour but d'acheminer les eaux usées des usagers vers une station d'épuration ?

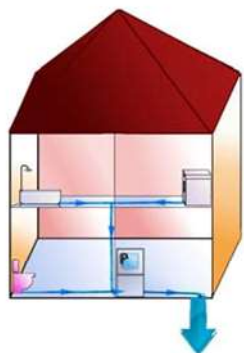
Réponse : un réseau de canalisations qui achemine les eaux usées vers une station d'épuration qui va les traiter avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Ce réseau est communément appelé le "TOUT A L'EGOUT". Cette appellation est totalement erronée!

❗ Ce réseau n'est surtout pas un Tout à l'Égout !

Les règles à respecter

Seuls les déversements d'eaux usées d'origine domestique sont autorisés dans ce réseau de canalisations d'assainissement collectif communal.



On appelle eaux usées domestiques, les eaux issues des toilettes, des salles de bains, de lave-linge, de lave-vaisselle ou des éviers.

Ces déversements sont régis par des textes officiels et notamment le Code de la Santé Publique.

❗ Fosse septique ou Réseau, il faut choisir...

Récemment raccordés au réseau communal vous devez vous soumettre à certaines règles.

Les fosses septiques doivent obligatoirement être court-circuitées car leur fonctionnement est incompatible avec un traitement biologique. Il n'est pas nécessaire d'enlever la fosse, il suffit de la pomper, de la remplir de sable ou de gravier afin de la lester et de la neutraliser.



❗ Les cuvettes de WC ne sont pas des poubelles :



Les viscères de poisson, les huiles de friture, les blocs désodorisants, les protections périodiques, les préservatifs, et tout élément plastique, non biodégradable sont indésirables dans le réseau d'assainissement



La « Bête Noire »



Les **lingettes** y compris celles biodégradables. En obstruant les canalisations ou l'arrivée à la station, elles empêchent leur bon fonctionnement. Le rejet dans la cuvette de lingettes de toute sorte est à proscrire, elles doivent rejoindre les ordures ménagères.



Si le rejet de telles substances et objets peut provoquer une obstruction des canalisations d'évacuation, il crée d'autre part une tâche de travail supplémentaire et peu agréable pour **le personnel chargé de l'entretien** des ouvrages d'épuration.



Les substances dangereuses

Il est interdit d'introduire dans le réseau d'assainissement collectif communal toute substance pouvant :

- Dégager des gaz
- Des vapeurs toxiques ou inflammables
- Entraîner une gêne ou un danger pour l'exploitation ou le fonctionnement des ouvrages

Hydrocarbures

Huiles minérales ou végétales

Acides

Diluants

Désherbants



Peintures

White spirite

Fongicides

Plâtres

Ciment sous forme de laitance...

Article 22 du décret du 3/06/1994



Les eaux industrielles

Ces eaux dites industrielles, c'est à dire issues de toute activité professionnelle, sont interdites, même si l'activité en question est exercée à l'intérieur de l'habitation.

Certains déversements non domestiques, liés à des activités artisanales, peuvent néanmoins être autorisés par la collectivité après étude et approbation du conseil municipal.

Leur raccordement peut être autorisé par la collectivité sous certaines conditions : Aptitude des ouvrages d'épuration et respect des règles générales concernant les rejets au réseau d'assainissement.

Par exemple les rejets d'un boucher ou d'un traiteur, pourront, dans le cadre d'une autorisation, faire l'objet d'une **convention** entre la commune et le particulier. Cette autorisation peut être conditionnée à la mise en œuvre d'équipements complémentaires qui seront à la charge du particulier, en construction et en entretien : dégraisseur statique ou aéré, dessableur...



Les eaux de vidange de piscine doivent être rejetées directement dans le milieu naturel (fossé, ruisseau ou réseau d'eaux pluviales), car elles ne présentent pas de risque, dans la mesure où les produits utilisés pour la désinfection de l'eau et l'entretien sont conformes aux normes en vigueur.

Liste des Assistantes Maternelles Agréées

Nom usuel prénom	Adresse complète pro	Téléphone professionnel	Portable professionnel
BEAUPLET Valérie	2 Allée des Tilleuls 53290 BOUESSAY	02 43 06 74 19	
GASTINEL Christelle	15 Rue du Colombier 53290 BOUESSAY	02 43 06 92 95	
FURCY Marie-Jessica	4 Allée des Chênes Verts 53290 BOUESSAY	09 81 35 05 78	06 01 85 15 08
GAULIN Dominique	15 Rue des Violettes 53290 BOUESSAY		06 84 20 42 73
MERLIN Marie Helene	Les Bodinières 53290 BOUESSAY	02 43 70 67 43	06 19 88 60 33
LESCALIER Christelle	les Tilleuls 53290 BOUESSAY	02 53 68 52 48	06 20 83 19 71
NEDOPITA Céline	2 rue du Colombier 53290 BOUESSAY	02 43 12 25 85	06 82 48 84 29
NESSIBI Delphine	41 rue de Souvigne 53290 BOUESSAY	02 53 68 62 05	06 46 34 52 95

Liste des commerçants et artisans



Menuiseries-Automatisme

Mr ROUSSEAU Nicolas, 10 Rue de Sablé
Tél : 06.46.62.62.44. Mail : nico.gratrock@live.fr



Garage automobile

Bouessay automobiles, agence Renault, Mr Blu et Mr Joliveau, Route de Château-Gontier, ZA Les Fourneaux



Electricien

EURL DENOS Christophe, électricien général, dépannage, mise en conformité des installations, 20 rue du colombier
Tél : 06 35 12 50 40



Bar, Tabac, Presse, Snack et dépôt de pains :

CAFE « LE ROYAL », Me Delacour Ghislaine, 8 Rue de Sablé,
Tél : 02.43.70.82.09



Cuisiniste:

Mr Bricaud Alain, "La Belle Manière", route de Grez en Bouère
Tél : 02.43.07.15.36



Hôtel :

HOTEL, Me Allain Lucienne, 18 Rue de Sablé,
Tél : 02.43.70.82.71



Vente directe de volailles à la ferme et sur les marchés :

Me Monsimert Christine, « Beausoleil »,
Tél : 02.43.70.84.23



Paysagiste :

Christophe A Votre Service
Tél: 06.78.84.41.16



Forgeron d'Art :

Mr Vielle Cédric, « La Maison Neuve », route de Sablé,
Tél : 02.43.70.16.31

Les commerçants et artisans de Bouessay souhaitant apparaître sur notre bulletin peuvent se manifester en Mairie.

Tarifs de location de la Salle Communale – année 2019

	Petite et Grande Salles	Chauffage
- Associations de la commune pour manifestations à but non lucratif ou non. - Syndicats - Habitants de la commune (lors d'un décès d'un membre de la famille)	Gratuit	Gratuit
Vin d'honneur (une journée) : Commune	71.00 €	21.00 €
Hors commune	92.00 €	21.00 €
Location d'une journée en semaine (du lundi au vendredi) : Commune	71.00 €	21.00 €
Hors commune	92.00 €	21.00 €
Location pour deux jours ou le week-end : Commune	140.00 €	45.00 €
Hors commune	190.00 €	45.00 €
Location pour trois jours : Commune	210.00 €	65.00 €
Hors commune	260.00 €	65.00 €

Monsieur le Maire rappelle également qu'un chèque de réservation du montant de la location ainsi que la copie de l'attestation en responsabilité civile seront demandés au moment de la signature du contrat de location. Deux chèques de caution de 250,00 € seront demandés lors de la remise des clés et le chauffage sera payable obligatoirement du 15 octobre au 15 avril. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide également de louer la Salle Communale pour la soirée de la St Sylvestre, dans les conditions suivantes :

- La Salle Communale ne sera louée qu'aux personnes domiciliées sur la Commune de Bouessay ;
- La location sera donnée au premier demandeur qui louera cette Salle Communale. Etant entendu que ce locataire ne sera pas prioritaire pour les années suivantes. Par contre, si celle-ci n'est pas louée au 1er octobre 2019, tous les locataires, même ceux qui ont loué cette salle les années précédentes, pourront en bénéficier ;
- La location s'effectuera pour les deux jours (31 décembre et 1er janvier) pour un montant de 190 € + 45 € de chauffage.

Tarifs cantine et garderie rentrée 2018/2019 :

Les horaires de fonctionnement de la garderie sont : - Matin : 7h30 à 8h45
- Soir : 16h30 à 18h30

CANTINE : - Repas adulte: 5,80 €
- Repas enfant: 3,90 € (enfant domicilié sur la commune de Bouessay)
- Repas enfant: 4,60 € (enfant domicilié hors commune)

GARDERIE : - Matin : 1,77 €
- Soir : 2,43 €
- Journée : 3,60 €

L'horaire de sortie (18h30) doit être impérativement respecté (le tarif passe à 8,00 € au-delà de 18h30 pour toute heure commencée).



On ne doit pas brûler les déchets

La municipalité rappelle à tous les administrés, qu'il est formellement interdit de brûler déchets ménagers et végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) à l'air libre sur leur propriété, article 84 du règlement sanitaire départemental approuvé par l'arrêté préfectoral du 10 janvier 1980 pour le département de la Mayenne. Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 € (art. 131-13 du code pénal).

50 Kg de déchets verts brûlés c'est :

- > 6000 kms parcourus par une voiture diesel
- > 3 mois de chauffage fioul
- > Plus de 100 trajets aller-retour, selon le véhicule

Ne brûlez plus, valorisez-les !!

Le compostage domestique : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes

Le broyage et le paillage : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes

La déchèterie : vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.





Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30
- les samedis et mercredis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

Territoire d'énergie Mayenne a installé une borne de recharge pour véhicules électriques à Bouessay.



Notre commune est l'une des 42 communes du département à avoir été choisie pour ce déploiement et nous nous en félicitons. Les utilisateurs de véhicules électriques peuvent ainsi se recharger sur les places réservées à la borne de recharge (puissance maximale 22 Kva), sur le parking de la mairie. Ils doivent au préalable se munir d'un badge sur le site internet www.alizecharge.com ou peuvent utiliser leur smartphone via l'application Alizé (disponible sur Android et IOS). Ensuite, il suffira de suivre les indications mentionnées sur la borne.

La borne est disponible dès maintenant!

Travaux de l'église.



Une grue a été installée pour permettre le remplacement des gouttières.

Début novembre, une entreprise sabolienne spécialisée effectuait des travaux sur la toiture et le clocher du village. Cette entreprise a remplacé toutes les gouttières et les descentes de gouttière. Elle a procédé aussi au démoissage des toitures et au remplacement des ardoises défectueuses sur l'édifice.

Ces travaux ont été conduits après les risques de détérioration de la structure de l'église par ruissellement sur les murs. Le coût engendré par ces travaux est de l'ordre de 17 320 € TTC financé par le budget communal.



Réfection des toilettes de l'école.



Yannick, l'employé communal a profité des vacances scolaires pour réaliser des travaux: décapage, enduits et peinture dans les sanitaires des maternelles pour des couleurs plus joyeuses. Les plafonds des classes préfabriquées endommagés par les orages ont également été réfectionnés.

"A vos manettes" Juin 18



SOUVENIRS...

"A la bib, on est comme chez soi!"



"P'tit bout lit" juin 18



> **CONTALABIBLI** (4- 8 ans)

Des histoires et encore des histoires pour les enfants de 4 à 8 ans
Le 1er Mercredi des vacances scolaires (sauf exception) à 16h00
19 décembre, 13 février et 10 avril
Entrée libre et gratuite

> **P'TIT BOUT LIT** (0 -3 ans)

Petites histoires et comptines pour toucher, sentir, voir, entendre et partager
Le 2nd mardi de chaque mois d'octobre à juin à 9h30 (accueil à partir de 9h00)
13 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 21 mai et
11 juin
Entrée libre et gratuite

> **ATELIER « REMUE-MEMOIRE »** (adultes)

Venez entretenir et stimuler votre mémoire dans le plaisir et la convivialité.
Le 1er lundi de chaque mois (sauf exception) d'octobre à juin à 14h30
5 novembre, 3 décembre, 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1er avril, 13 mai et 17 juin
Entrée libre et gratuite

> **« A vos manettes »**

Jeux sur console à partir de 6 ans
Mercredi 14 novembre et 19 juin de 14h30 à 16h30
Entrée libre et gratuite sur inscription

> **Ateliers CréAbib adulte**

Venez créer, imaginer, découper, coudre, tricoter et/ou bricoler dans la convivialité.
Débutant ou confirmé, atelier gratuit et ouvert à tous (matériel fourni) - Sur inscription-
Mardi 11 décembre (Noël), 12 mars et 18 juin (couture) de 18h-20h

> **Atelier CréAbib junior** (à partir de 6 ans)

On bricole, on plie, on découpe, on crée ... On s'amuse !
Gratuit, ouvert à tous -sur inscription
Mercredi 12 décembre (Noël), 3 avril (brico avec des pots) , 26 juin (couture) de 14h30 à
17h00



ESPACE MAYENNE

Allée de la FUIE 53290
BOUESSAY
02.43.07.89.94
Lundi , mardi 16h-18h
(14h30-18h00 vacances
scolaires)
Mercredi 10h-12 h et
14h30-18h

Et plus encore... A notez dans vos agendas !

Samedi 19 janvier : « Nuit de la lecture » de 18h à 22h, nom-
breuses animations tout public

Mercredi 20 février : « A vos jeux, prêts, partez ! » Une
après-midi jeux avec la Cie des jeux -Tout public dès 14h30

"CréAbib couture juin 18"



Toute l'équipe de l'Espace Mayenne vous souhaite un Joyeux Noël !

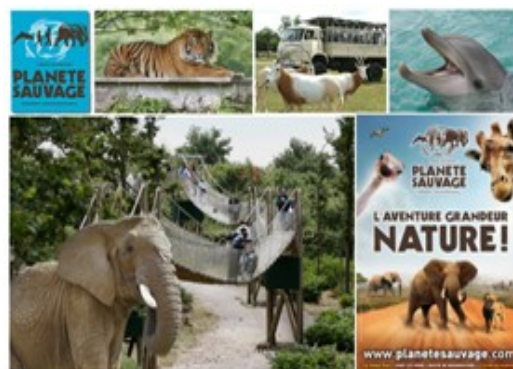


Groupe du repas de Ruillé-froid-fond

C'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons tous les mercredis pour jouer aux cartes et aux boules.

- Le 14 juin, ce sont 51 personnes qui ont pris le car pour Port Saint Père où nous avons visité le plus grand safari de France - suivi de la croisière sur l'Erdre.
- Le concours de cartes du 26 septembre a réuni 36 adhérents et 50 aux plateaux repas du soir.
- Le repas du 3 octobre à Ruillé fût bien apprécié par nos 62 convives.
- Le concours de belote ouvert à tous accueille un bon nombre de joueurs.
- Le spectacle de la Flèche est toujours aussi agréable à voir.
- Le 12 décembre, c'est la bûche de Noël qui nous réunira autour des 8 personnes qui auront 90 et 80 ans.

Nous faisons appel à toutes personnes ayant du temps libre à nous rejoindre pour nous apporter des idées nouvelles d'animations tout en se distrayant.



Bonnes Fêtes de fin d'année à tous



Journée pêche à Parné

PROGRAMME

- > **9 janvier** : Assemblée générale, inscription galette.
- > **23 janvier** : Concours cartes adhérents.
- > **20 février** : Après-midi crêpes.
- > **13-15-16-17 mars** : Concours de belote (ouvert à tous).
- > **Avril** : Voyage en étude.
- > **15 mai** : Concours de pétanque des adhérents.
- > **26 juin** : Journée pêche, pique-nique à Parné-sur-Roc.

GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES



En ces jours d'automne, début de la reprise de piégeage de corbeaux et corneilles qui s'annonce intéressante.

Composition du FDGDON Groupement communal de Bouessay:

- Président : Mr MONSIMERT Daniel
- Vice-président : Mr NULLET Richard
- Secrétaire : Mr MERLIN Simon
- Trésorier : Mr DAVID André
- Membre : - MERLIN Etienne, VIEILLE Gaston, BUON Antoine, ROUSSEAU Damien et CARBONEL Angélo.

Pour plus d'information FDGDON de la Mayenne, 17 Bd des Manouvriers 53810 Changé



AMICALE UNC-AFN-OM BOUESSAY ST LOUP



L'amicale UNC-AFN-OM Bouessay-Saint Loup du Dorat œuvre pour garder le souvenir des anciens combattants quel que soit le conflit. Elle participe aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Chaque année, ses membres se réunissent autour d'un repas convivial.

Malheureusement, leur nombre diminue de plus en plus au regard de leur âge. Ils souhaiteraient accueillir de nouveaux adhérents qui auraient eux aussi envie de perpétuer ce devoir de mémoire même si ces derniers n'ont pas pris part à une guerre.

Après la démission de Monsieur Paul Cartier pour des raisons personnelles, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 21 juin 2018 pour élire leur nouveau bureau :

- Président : M. Jacquie PORTEBOEUF.
- Vice-Président : M. Jackie MEDARD.
- Secrétaire : M. Georges ROMANIER.
- Trésorière : Mme. Michelle LOISEAU

NOUVEAU BUREAU :

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le vendredi 21 septembre 2018, nous sommes ravis d'accueillir 7 nouveaux membres ! Notre effectif est désormais de 16 personnes.



LES DERNIERES MANIF :

LES GOURMANDS

Depuis plusieurs années, déjà, nous organisons une vente de gâteaux les veilles des vacances scolaires. Les parents, les enfants et leurs professeurs préparent de bons gâteaux, que nous vendons le vendredi soir à la sortie de l'école.

Une fois de plus, petits et grands gourmands ont répondu présents !!!



VENTES DIVERSES : PIZZAS & BRIOCHEs...

L'année dernière la vente de « pizzas à emporter », fut un réel succès, nous avons donc décidé de renouveler l'opération. Mme RITOUET Emilie (Gérante de LA GRANDE RECREE à BOUERE), nous a de nouveau régales cette année, pizzas et tartines ont ravies tous nos gourmets.

Nous avons également sollicité les habitants de Bouessay, en leur proposant des brioches, gâches, à récupérer sur notre stand gourmand le jour de la balade de Noël le 8 décembre.

Merci à tous pour votre accueil
et vos commandes.



→ FINANCEMENTS :

Toutes ces manifestations ont un seul but : le bien-être de nos enfants à l'école !

Grâce à vous tous, l'argent récolté servira cette année à :

- Financement d'un spectacle de Noël
- Cours de tennis et de sophrologie
- Participation aux frais de transports pour emmener les enfants aux activités sportives à Sablé : escalade...
- Achat de dictionnaires pour les CM2
- Participation aux sorties scolaires de fin d'année
- L'APE remet également en début d'année à chaque classe une subvention : utile à l'achat de manuels scolaires, de jeux...



Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Mme FURCY ABRANTES Jessica
- Vice-présidente : Mme NEDOPITA Céline
- Secrétaire : Mme CARBONEL Suzanne
- Vice-secrétaire : Mme CHAUVET Fanny
- Trésorière : Mme BRICAUD Sandrine
- Vice trésorière : Mme LANGLAIS Rozenn
- Communication : Mme ROUSSEAU Paméla, Mme NICOLAS Jessica, Mme GILBERT Elodie
- Membres : - Mme CHADAIGNE Catherine,
- Mme NESSIBI Delphine,
- Mme SOYER Karine,
- Mme RITOUET Emilie,
- Mme DESNOES Coralie,
- Mr MONSIMERT Yannick et Mr MERLIN Simon.

A VOS AGENDAS :

Nous sommes heureux de vous retrouver :

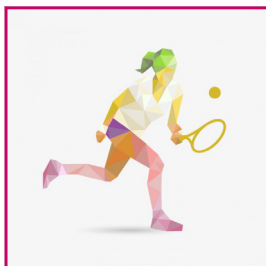
- Le 08 Décembre 2018 : Balade de Noël
- Le 08 Février 2019 : Vente gâteaux sortie d'école (16h30)
- Le 08 Mars 2019 : Carnaval (thème Asie)
- Le 24 Mars 2019 : Vente viennoiseries à domicile
- Le 05 Avril 2019 : Vente gâteaux sortie d'école (16h30)
- Le 22 Juin 2019 : Fête de l'école



Merci encore à tous, parents, enseignants, enfants et habitants de Bouessay, de votre participation., de faire de ces manifestations des instants chaleureux et conviviaux. A 16, nous espérons réaliser de belles choses cette année et partager encore avec vous de beaux moments.

TOURNOI DE PETANQUE : Mai 2018

Il s'est déroulé le 26 Mai dernier. Le soleil était au RDV, vous êtes chaque année plus nombreux à y participer. Cette année, 24 équipes étaient inscrites et se sont affrontées dans la bonne humeur. Malheureusement, le tournoi a été écourté par l'orage qui nous a tous surpris. Nous sommes très heureux de pouvoir proposer cette activité familiale aux habitants de la commune.



RALLYE VELO : Septembre 2018

Pour raison de mauvais temps, nous avons été contraints d'annuler notre rallye.



Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain le Dimanche 22 Septembre 2019. Ce sera l'occasion de nous retrouver entre amis ou en famille et de réaliser la 9ème édition.

COURS DE TENNIS :

Juin/Juillet 2018

Nous continuons de proposer comme tous les ans des cours de tennis dispensés sur le terrain de la commune. Ils ont eu lieu entre le 05 Juin et le 05 Juillet

Cette année, 25 enfants et 7 adultes ont suivi les cours. Nous vous remercions de votre mobilisation car c'est 50% de plus que l'an passé. Ils ont eu lieu le Mardi et le Jeudi dans une bonne ambiance avec le soleil. Nous remercions Joël CRUCHET d'accepter de venir chez nous chaque année.

N'hésitez pas à nous rejoindre l'an prochain

A vos baskets

Course à pied / marche : 5 ou 10 kms



Venez nous rejoindre chaque 1er
Dimanche du mois pour faire une petite
sortie à votre rythme et selon vos
envies... Retenez ces dates !

07 Octobre
04 Novembre
02 Décembre
06 Janvier
03 Février
03 Mars
07 Avril
05 Mai
02 Juin

09 h 00
Au City Stade

LA FETE DU VILLAGE : Juin 2018

Une nouvelle fois, la fête du village s'est réalisée en collaboration avec la fête de l'Ecole.

Vous avez pu regarder les spectacles et écouter les chants des élèves durant l'après-midi.

Une soirée repas dansant animé par un DJ a prolongé cette journée. Près de 250 personnes se sont régallées d'un cochon grillé / frites » Le traditionnel feu d'artifice tiré vers 23h30 a aussi ravi un bon nombre de villageois.

Prenez note de la prochaine fête du village qui aura lieu le Samedi 22 Juin 2019.



Opération « NETTOYONS NOTRE COMMUNE » - Printemps 2018

La première édition, organisée le 21 avril dernier a été une véritable réussite. : 6 groupes d'environ 15 personnes (petits et grands) ont parcouru l'ensemble des routes de campagne et du village.

Nous avons récolté énormément de déchets. Pour récompenser l'ensemble des participants, nous avons partagé un repas champêtre. Nous remercions infiniment les habitants et l'ensemble des assos de Bouessay d'avoir joué le jeu.

LOCATION

Pour vos festivités privées, le BASC met à votre disposition ses tables et bancs : 3€ la table de 8 personnes et ses 2 bancs.



BALADE CONTEE : Septembre 2018

Pour la deuxième fois, le BASC a organisé une balade contée en partenariat avec TiDom conteuse. Il s'agit d'une petite promenade sur la commune de BOUES-SAY, ponctuée d'histoires racontées cette année par Jacqueline Avrillon. Peu d'habitants se sont déplacés, nous allons donc réfléchir à une nouvelle organisation

DECORATION DE NOEL : Décembre 2018

Vous pouvez admirer notre nouvelle animation « Décoration de Noël » sur le parvis de la Mairie. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous apportent leur aide lors des différentes manifestations.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 18 Janvier 2019, nous ferons un bilan de l'année passée, évoquerons les projets pour 2019 et accueillerons avec plaisir les personnes qui veulent nous rejoindre.



MOLKKY

Le club de Molkky Bouessay 53 a participé de nouveau au 24 heures de Mans Molkky et s'est classé 5ème sous une chaleur torride de plus de 40°, bravo aux deux équipes engagées.

Nous avons effectué divers tournois en Mayenne ainsi qu'en Sarthe et des podiums assurés. En septembre dernier, nous avons été sollicité pour participer à une cause qui nous est cher "Luttons contre la Mucoviscidose" par la communauté de communes de Sablé sur Sarthe, qui s'est déroulée au Château de Dobert à Avoise, d'où nous avons organisé un tournoi et une démonstration. Merci à vous.



En novembre, notre soirée des Années 80 et plus, sur le thème d'Halloween, s'est déroulée à Auvers le Hamon, avec beaucoup de participants déguisés ainsi que le nombre de personnes présentes.

Je tenais à vous remercier tous pour votre présence ainsi que la gérante du Bar-Tabac de Bouessay pour sa participation.

« Par contre, le club de Molkky de Bouessay 53 et moi même sommes déçus par la non présence d'élus de la commune ainsi que certaines associations lors de notre soirée. »



Dates à venir :

- 20 avril 2019 loto à Auvers le Hamon
- 15 septembre 2019 loto à Auvers le Hamon
- 02 Novembre 2019 Soirée Année 80 sur le thème "Soirée Pyjama"

Pour le petit mot de la fin, je remercie tous les bénévoles d'être toujours aussi présents lors des diverses manifestations.

MEMENTO

- > **7 janvier** : Atelier « Remue Mémoire »
- > **9 janvier** : Assemblée générale des Aînés Ruraux
- > **15 janvier** : P'tit Bout Lit à l'Espace Mayenne
- > **18 janvier** : Assemblée Générale du BASC
- > **25 janvier** : Vœux de Maire
- > **4 février** : Atelier « Remue Mémoire »
- > **8 février** : Vente de gâteaux par l'APE
- > **12 février** : P'tit Bout Lit à l'Espace Mayenne
- > **13 février** : Contalabibli à l'Espace Mayenne
- > **20 février** : Après-midi crêpes des Aînés Ruraux
- > **4 mars** : Atelier « Remue Mémoire » à l'Espace Mayenne »
- > **8 mars** : Carnaval (thème Asie) par l'APE
- > **12 mars** : P'tit Bout Lit / Atelier Créabib adulte à l'Espace Mayenne
- > **13-15-16-17 mars** : Concours de belote des Aînés Ruraux (ouvert à tous)
- > **24 mars** : Vente viennoiseries à domicile par l'APE
- > **1er avril** : Atelier « Remue Mémoire » à l'Espace Mayenne
- > **3 avril** : P'tit Bout Lit à l'Espace Mayenne
- > **5 avril** : Vente de gâteaux par l'APE
- > **9 avril** : P'tit Bout Lit à l'Espace Mayenne
- > **10 avril** : Contalabibli à l'Espace Mayenne
- > **20 avril** : Loto du Mölkky à Auvers le Hamon
- > **15 mai** : Concours de pétanque des Aînés Ruraux (adhérents)
- > **21 mai** : P'tit Bout Lit à l'Espace Mayenne
- > **11 juin** : P'tit Bout Lit à l'Espace Mayenne
- > **17 juin** : Atelier « Remue Mémoire » à l'Espace Mayenne
- > **18 juin** : Atelier Créabib adulte à l'Espace Mayenne
- > **19 juin** : « A vos manettes » à l'Espace Mayenne
- > **22 juin** : Fête de l'école par l'APE & fête du village (soirée, bal populaire, feu d'artifice) organisée par le BASC



Services de la communauté de communes

Loisirs :

- * Centre aquatique
Baignades libres, apprentissage de la natation, activités sportives
☎ 02 43 92 92 22
- * Accueil de loisirs avec ou sans hébergement
Accueil des enfants pendant les vacances ; système de transport collectif entre les différents sites, organise aussi des séjours vacances et des stages
☎ 02 43 62 50 60
- * Office de tourisme
Information, animation et promotion du territoire
☎ 02 43 95 00 60

Culture :

- * La maison des arts et des enseignements
arts plastiques, danse, théâtre, musique langue et civilisation, artisanat d'art
☎ 02 43 62 22 33
- * Lecture publique :
Lieu de culture, de découverte et de loisirs
☎ 03 88 64 35 05
- * Centre culturel
☎ 02 43 62 22 22

Social :

- * CISPDP
actions de prévention et de sécurité
☎ 02 43 62 50 64
- * Repas à domicile
préparés à la cuisine centrale et livrés à domicile
☎ 02 43 62 50 12
- * Asso mobil IT 72
Transport et accompagnement de toute personne âgée ou handicapée
☎ 06 38 94 98 09
- * Panier sabolien
Distribution hebdomadaire de denrées pour les personnes en difficulté
☎ 02 43 92 76 13

Petite enfance :

- * RAMPI
Lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles
☎ 02.43.62.22.44
- * Multi accueil Saint Ex – Bouskidou
Offre de garde complémentaire pour les petits
☎ 02 43 62 47 03 et 02 43 62 22 45
- * La clé des chants- Nidouillet
Lieu de rencontres pour les parents avec leurs enfants animés par des professionnels
☎ 02 43 62 50 15 et 06 79 73 52 97

